

25.10.2011 - 07:50 Uhr

Assurance-maladie: des outils innovants pour mieux choisir sa nouvelle caisse

Lausanne (ots) -

Les assurés reçoivent actuellement leurs décomptes de primes maladie pour l'année 2012. Pour beaucoup d'entre eux, un changement de caisse serait le principal moyen de réduire les coûts. La caisse qui propose la prime la plus avantageuse pour 2012 sera-t-elle en mesure de garder sa compétitivité les années suivantes? bonus.ch a mis à jour ses outils spécialement conçus pour vérifier la solidité financière et la stabilité des primes des caisses-maladie en Suisse.

Chaque année, la hausse des primes incite de plus en plus d'assurés à s'adresser à des portails de comparaison tels que bonus.ch pour vérifier leur potentiel d'économie. Toutefois, nombre d'assurés n'osent pas le changement: la crainte de voir les primes de sa nouvelle caisse grimper dès l'année suivante est une des principales raisons de cette hésitation.

Et pour cause! Récemment, de grands groupes d'assureurs ont créé des caisses bon marché proposant des primes très basses qu'elles n'ont pas été en mesure de garantir au-delà d'une année. Les assurés s'étant tournés vers ces caisses en espérant faire des économies ont dû faire face à de fortes augmentations de primes, dès la deuxième année d'affiliation. La stabilité financière des caisses-maladie se révèle donc être un facteur clé dans la prise de renseignements en vue d'un changement. À cet effet, bonus.ch a mis à jour son module de calcul de la stabilité des primes de tous les assureurs, qui s'affiche en complément de l'indicateur du taux de réserves de chaque caisse.

L'indicateur de stabilité des primes de bonus.ch permet de comparer l'évolution des primes d'une caisse-maladie par rapport aux caisses concurrentes, sur une durée de 5 ans et par canton. À travers cet indicateur, un assuré habitant Lugano, fidèle à sa caisse-maladie depuis 2008, pourra par exemple constater que s'il avait changé chaque année vers l'assureur le moins cher, il aurait pu réaliser plus de CHF 4'450.- d'économie!

L'indicateur de stabilité des primes montre que les caisses avec le meilleur taux de stabilité dans toute la Suisse sont, en ordre décroissant, Assura, Mutuel Assurance (Groupe Mutuel), EGK Laufen, Philos (Groupe Mutuel) et Sansan. Dans les cantons de Zurich, Berne, Bâle-Ville et Genève, Assura est en tête du classement. Elle est suivie de Mutuel Assurance dans les cantons de Zurich, Bâle-Ville et Genève, alors que c'est Philos qui prend la deuxième position à Berne. Au Tessin, Assura est deuxième, devancée par Avanex, en tête de liste. On constate d'importantes différences dans le taux de stabilité d'une même caisse selon la région: à titre d'exemple, l'évolution sur 5 ans des primes d'Assura (évolution par rapport à la prime la moins chère en 2008) oscille entre seulement 0.5% dans le canton de Genève et 32.8% à Berne.

bonus.ch a également mis à jour son indicateur du taux de réserves des caisses-maladie. Un outil indispensable pour vérifier la solidité financière d'un assureur. On peut en effet constater que, sur les 21 caisses suisses comptant plus de 100'000 assurés, 8 étaient en dessous du minimum légal de réserves en 2010. Cela signifie que presque un assuré sur 4 est affilié à une caisse n'ayant pas de réserves suffisantes. Pourtant, en suivant des indications de l'OFSP, les taux minimum avaient été baissés par les trois quarts des caisses entre 2008 et 2010. Un tel manque de réserves peut avoir un impact sur la marge de manoeuvre de l'assureur pour 2013, notamment en ce qui concerne les primes.

Le comparatif de bonus.ch, qui affiche également la note de satisfaction des assurés pour chaque caisse, est actuellement l'outil d'information le plus complet sur le web pour les assurés souhaitant changer de caisse en toute connaissance de cause en évitant autant que possible les effets négatifs de l'instabilité financière de certains assureurs. Il est essentiel de ne pas trop attendre pour se renseigner et changer de caisse. Nous rappelons que la communication de la résiliation doit parvenir à son ancien assureur jusqu'au 30 novembre 2011.

Tableaux et graphiques détaillés:

http://www.bonus.ch/RDP-20111025_FR.pdf

Contact:

bonus.ch SA
Patrick Ducret
Directeur
Av. de Beaulieu 33

1004 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100706489> abgerufen werden.